

Première publication

1. Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Interpar S.A. (Interpar AG) (Interpar Limited) en liquidation, Granges-Paccot**
2. Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3. Date de la décision: 20.04.2004
4. Echéance de préavis des créances: **14.06.2004**
5. Adresse pour la déclaration des créances: Interpar S.A. en liquidation, Route Louis-Braille 10 et 12, 1763 Granges-Paccot
6. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7. Remarques: Il est d'ores et déjà envisagé de procéder à une répartition anticipée après un délai de trois mois suivant la troisième publication de cet avis, conformément à l'art. 745 al. 3 CO.

Interpar S.A. en liquidation
1763 Granges-Paccot

(02254324)